Taxe de séjour – Guide PayFip – présentation hébergeur TAXE DE JE DÉCLARE COM JE PAYE EN LIGNE J'ENREGISTRE MES SÉJOURS PRÉSENTATIC SÉJOUR **MES ACTIONS ACTUALITÉS DOCUMENTS MIS À VOTRE DISPOSITION** LOGO DE VOTRE Collectivité **REGISTRE DES SÉJOURS** Plusieurs documents sont à votre disposition dans votre rubrique « MES negistre ouvert PLATEFORME DÉMO DOCUMENTS » : Dernier séjour saisi le 07/10/2021 pour Meublé de la gare TABLEAU DE BORD Pour les hébergements au régime fiscal forfaitaire, consultez le "Guide DÉCLARATIONS de la télédéclaration de la DAUA" MES HÉBERGEMENTS déclarations manguantes Pour les hébergements au régime fiscal au réel, consultez : Dernière déclaration enregistrée : le 15/10/2021 pour Meublé 2 **MES DÉCLARATIONS** Les affiches des tarifs qui ont obligation d'être affiché dans l'hébergement - "L'affiche des tarifs fixe" MES RÈGLEMENTS RÈGLEMENTS - "L'affiche du tarif proportionnel" Les guides qui permettent de facturer la taxe de séjour MES ÉTATS RÉCAPITULATIES 👍 règlements manquants de 802,00 € JE PAYE EN LIGNE - "Guide de la facturation au tarif fixe" Aucun paiement effectué MES DEMANDES - "Guide de la facturation au tarif proportionnel" Le guide qui permet de télédéclarer chaque mois : "Guide de la MES DOCUMENTS télédéclaration" **HÉBERGEMENTS ACTIFS** Vous disposez également de tutoriels vidéo sur la télédéclaration au MON SIMULATEUR réel, une fois que vous avez cliqué sur le bouton "JE DÉCLARE" depuis votre tableau de bord. PORTAIL D'INFORMATIONS MEUBLÉ DE LA GARE | Meublé de tourisme 🛨 🛨 🛨 🛧 (3 étoiles) | REEL VOIR

Lorsqu'un hébergeur a un versement à effectuer, il apparait sur son tableau de bord





Je paye en ligne

2 4 RÈGLEMENTS MANQUANTS

Procédez au paiement des états récapitulatifs sélectionnés.

	Hébergement	Référence	Période	Montant	
	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE11845373290ERAP	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	478,00 €	
	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15043373290ERAP	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	54,00 €	
	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15044373290ERAP	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	54,00 €	
	MEUBLÉ DE LA GARE	TTE15045373290ERAP	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	216,00 €	
			MONTANT TOTAL À PAYER	802,00 €	
				PAYER IMMÉDIATEMENT EN LIGNE	

La liste des états récapitulatifs à payer s'affiche. Par défaut, ils sont tous sélectionnées. L'hébergeur peut cliquer sur le bouton « PAYER IMMEDIATEMENT EN LIGNE » pour accéder à l'interface de paiement.

lehavreseinemetropole.fr





lehavreseinemetropole.fr



Par prélèvement bancaire

Confirmation de paiement	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		
Paiement de tests Votre ordre de paiement a bien été enregistré le JJ/MM/AAAA à HH:MM au profit de : REGIE FICTIVE Sous le numéro 112233445566-tip sur le compte bancaire FR76-XXXX-XXXX-XXXX-077	Détails	Détails du paiement	
(Etablissement teneur du compte : BANQUE DE FRANCE – COMPTE DE TEST et titulaire du compte : Usager Fictif) pour un montant de 300,00 €. Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n°Pdeed6712c18d11e84/87658723f7a55d. Vous serez prélèvé sur votre compte 3 jours ouvrés à compter d'aujourd'hui soit la JJMM/AAAA. Vous recevrez la notification de votre paiement par courriel à l'adresse : Fermer	Collectivité Identifiant de la collectivité Comptable Numéro de contrat Identifiant de la transaction Date Heure Montant	TEST REGIE SPL 22800001410001 TEST TIPI REGIE SPL 9876543014 065067PAYFIP000000030589510 16 juii. 2021 15:52:29 108,00 EUR	
Cet écran est une simulation du parcours usager PayFIP En cliquant sur « fermer », l'hébergeur revient sur la plateforme taxedesejour.fr	Numéro d'autorisation Référence commande Numéro de carte N° Transaction CB Type Type de carte Usage E-mail	170551 TTE11842359376ERAP 5017########02 549378 TRANSACTION DE PAIEMENT VISA DEBIT thom.perie@gmail.com	













Les états récapitulatifs ne sont plus à payer et on retrouve les versements effectués dans le menu « MES REGLEMENTS »

Mes règlements

LISTE DES RÈGLEMENTS

Num. Quittance	Date	Montant	Reçu
23000007	19 décembre 2022	108,00€	
23000006	19 décembre 2022	216,00€	

lehavreseinemetropole.fr

